

Plovan

Voie verte. Accord de principe du conseil

Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à la mairie, pour examiner un ordre du jour tenu, clôturé par l'étude des rapports annuels de la communauté de communes du Haut Pays bigouden (activités et services).

Budget. Les délibérations ont d'abord porté sur la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Pouldreuzic et Tréogat pour 2016-2017 où sont inscrits 25 enfants de Plovan. Il a été décidé de verser 8.680 € à l'école intercommunale de Pouldreuzic-Plovan afin de couvrir les frais de scolarité des treize élèves qui y sont inscrits. Pour les frais de scolarité de l'école des Hironnelles, à Tréogat, la somme demandée est à peu près équivalente : 8.631 €. Il faut y ajouter 1.422 € pour la cantine et la garderie des douze enfants de Plovan

fréquentant les Hironnelles.

La réunion s'est poursuivie par une décision modificative relative au budget principal : le montant prévu au budget prévisionnel pour le remboursement des emprunts étant insuffisant, les élus ont voté le transfert de 2.000 € au total des charges financières.

Voie verte trans'Cornouaille. Dans le cadre du projet de voie verte trans'Cornouaille, une trentaine de personnes ont procédé, samedi, à une vaste opération de débroussaillage à partir de l'abri-gare de Pont-Devet.

Ce projet est notamment soutenu par l'association du patrimoine et un collectif local d'associations de cyclotourisme et d'équitation. Il vise à aménager les anciennes emprises des petits trains d'antan afin de proposer aux cyclistes, cava-

liers et piétons des voies alternatives à celles empruntées par les véhicules à moteur.

Le conseil municipal s'est révélé partagé sur ce projet. Néanmoins, l'ensemble des élus ont exprimé un accord de principe.

D'ailleurs, le lendemain du conseil, la municipalité s'est jointe à l'association du patrimoine pour l'accueil des bénévoles (repas et casse-croûte) qui ont pris part à la grande opération qui s'est déroulée à Pont-Devet.

En bref. Les consorts Burel, de Kergorentin, ont sollicité un échange de portions de terrain auprès de la municipalité. Il s'agissait de régulariser une situation de fait.

Un devis et une convention seront prochainement signés avec le Sdef pour le remplacement d'un luminaire rue de la Cannebière (618 €).

Ouest-France
Lundi 30 octobre 2017

Plovan

Conseil : la participation au fonctionnement des écoles

Vendredi, le conseil municipal a approuvé le versement de 8 631 € de participation au fonctionnement de l'école publique de Tréogat où sont accueillis des enfants de de la commune, ainsi que 1 427 € de participation aux frais de cantine et garderie. Approuvé aussi les 8 638 € de participation aux frais de fonctionnement de l'école publique intercommunale de Pouldreuzic-Plovan.

Trans'Cornouaille

Le conseil a approuvé le principe du projet de tracé de la voie verte Trans'Cornouaille porté par un collectif d'associations. Le projet vise à aménager une voie de circulation douce (piétons, vélo) allant de Douarnenez à Penmarc'h, sur les emprises existantes des anciennes voies fer-

rées étroites où circulaient au début du XX^e siècle les trains dits « Youtar, Karottes et Birinik ».

Échange et cession de terrains

Approbation du conseil pour régulariser une situation datant des années 1960 à Kercorentin. Des portions de terrain constituant l'assise actuelle de la voie communale (VC) 22, propriété de Michel Burel, sont échangées contre des portions de parcelles communales constituant l'ancienne voie qui jouxtait de très près l'habitat et les bâtiments de ferme avant le remembrement. M. Burel cède gratuitement une portion de 1 587 m² dans la continuité d'un chemin de remembrement jusqu'à la VC 22. Frais à la charge de la commune.